Centre de santé et de services sociaux
de la MRC-de-Coaticook

GMF DES FRONTIÈRES
MÉDECINE FAMILIALE

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER UNE MESURE THÉRAPEUTIQUE :INSTALLER UN CATHÉTER INTRAVEINEUX INTERMITTENT		***CODE DE CLASSIFICATION*** OC-CathéterIntraveineuxIntermittent COA042009
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE X NON **TITRE :**	***DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :*** 21 AVRIL 2009	***DATE DE RÉVISION PRÉVUE***

PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) :

- INFIRMIÈRES DES SECTEURS :
  - ✓ URGENCE
  - ✓ HÉBERGEMENT
  - ✓ COURTE DURÉE GÉRIATRIQUE
  - ✓ GMF

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :

TOUT USAGER N'ÉTANT PAS EN SOINS PALLIATIFS PRÉSENTANT UN ÉTAT HÉMODYNAMIQUEMENT OU NEUROLOGIQUEMENT INSTABLE OU UNE DOULEUR AIGUË.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES :

- ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE;
- APPLIQUER DES TECHNIQUES INVASIVES.

INDICATIONS :

LORSQU'UN USAGER OU UN RÉSIDENT PRÉSENTE LES CONDITIONS DÉTERMINANT QUE L'HOMÉSOSTASIE DE CE DERNIER EST COMPROMISE OU QU'IL SOUFFRE DE DOULEUR AIGUË.

- DÉSÉQUILIBRE HÉMODYNAMIQUE :
  - ✓ CHOC (ANAPHYLACTIQUE, CARDIOGÉNIQUE, HYPOVOLÉMIQUE, SEPTIQUE, NEUROGÉNIQUE).
- CARDIO :
  - ✓ INFARCTUS AIGU DU MYOCARDE PROUVÉ OU PRÉSUMÉ;
  - ✓ ANGINE INSTABLE À HAUT RISQUE;
  - ✓ ARYTHMIE MALIGNE OU POTENTIELLEMENT DANGEREUSE, PROUVÉE OU PRÉSUMÉE;
  - ✓ ACR;
  - ✓ INSUFFISANCE RESPIRATOIRE AIGUE AVEC HYPOXÉMIE (EX. : OEDÈME AIGU DU POUMON, ASTHME SÉVÈRE, ETC.).

- NEURO :
  - ✓ COMA
  - ✓ ALTÉRATION ÉTAT CONSCIENCE (HYPOGLYCÉMIE, HYPERGLYCÉMIE, INTOXICATION)
  - ✓ CONVULSIONS
  - ✓ STATU POST-ICTAL RÉCENT

- TRAUMATO :
  - ✓ POLYTRAUMA

- PNEUMO :
  - ✓ INSUFFISANCE RESPIRATOIRE CHEZ USAGER ASTHMATIQUE OU MPOC

- DOULEUR AIGUË > 8/10 AVEC POSITION ANTALGIQUE, PROTECTION DE LA ZONE DE DOULEUR

CONDITIONS :

LE PERSONNEL SOIGNANT DOIT :

- POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE.
- ÉVALUER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER UNE ORDONNANCE COLLECTIVE.
- CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ.
- POUVOIR SE RÉFÉRER AU MÉDECIN TRAITANT QUANT AU SUIVI DE L'USAGER ET AU MÉDECIN RÉPONDANT QUANT AU CONTENU SCIENTIFIQUE DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE : S/O

OBJECTIFS VISÉS :

ASSURER À L'USAGER UN ACCÈS INTRAVEINEUX D'URGENCE AFIN DE PERMETTRE UNE INTERVENTION MÉDICAMENTEUSE OU LIQUIDIENNE RAPIDE AU BESOIN.

- RÉTABLISSEMENT DE L'HOMÉOSTASIE HÉMODYNAMIQUE PAR L'ADMINISTRATION DE LIQUIDE PHYSIOLOGIQUE;
- ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS PAR VOIE INTRAVEINEUSE (EX. : POUR LE SOULAGEMENT DE LA DOULEUR, LE TRAITEMENT D'UNE RÉACTION ALLERGIQUE, D'UNE ATTEINTE CARDIAQUE, D'UNE HYPOGLYCÉMIE, D'UNE INTOXICATION, ETC.).

CONTRE-INDICATION :

ORDONNANCE MÉDICALE INDIVIDUELLE OU ORDONNANCE MÉDICALE VERBALE DE CESSATION.

LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN : S/O

DIRECTIVES :

- INSTALLER UN CATHÉTER DE MOINS DE 13 CM (5'') DANS UNE VEINE PÉRIPHÉRIQUE;
- *SELON JUGEMENT CLINIQUE :* INSTALLER UNE **RALLONGE RACCORD EN Y**;
- AVISER LE MÉDECIN DE L'ÉVALUATION GLOBALE DE L'USAGER AYANT MENÉ À INITIER L'ORDONNANCE COLLECTIVE.

RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :

MAINTENIR UNE VEINE PÉRIPHÉRIQUE OUVERTE AU MOYEN D'UN DISPOSITIF DE PERFUSION INTERMITTENTE.

SOURCE :

CONSENSUS DU GROUPE SIGNATAIRE

MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR BERNARD FRENETTE

PROCESSUS D'ÉLABORATION

RÉDIGÉE EN COLLABORATION PAR :
CARINE FORTIN, INF. CLINICIENNE ET PHILIPPE LIMOGES INF. CLINICIEN

CONSULTATIONS :

VALIDÉE PAR : JEANNE DION — MARS 2009

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS — DATE

CECII

RECOMMANDATION AU CA — 11 MARS 2009

DATE

PROCESSUS D'APPROBATION

APPROUVÉE PAR : COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

PIERRE-ANDRÉ RAINVILLE — 7 AVRIL 2009

DIRECTEUR GÉNÉRAL — DATE

APPROUVÉE PAR : RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE — 14 AVRIL 2009

PRÉSIDENT DU CMDP — DATE

APPROUVÉE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK
1114-09 — 21 AVRIL 2009

RÉSOLUTION DU CA — DATE